LA VÉRITÉ SANS FARD,

Pour les Entrepreneurs, Menuisiers, et autres, qui ont fourni et construit les travaux que toute la France a admirés au Champ-de-Mars, à la fédération générale le 14 juillet 1790.

La ville de Paris, lors de la convocation des Etats-généraux, s'étoit partagée en 60 districts ; le 14 juillet 1789 fut l'époque de notre régénération politique, par la chûte de l'affreux repaire où le despotisme royal et ministériel immoloit ses victimes : les citoyens de toutes les classes ont pris les armes, et la bastille a été renversée.

L'assemblée nationale constituante voulant célébrer une époque aussi mémorable, ordonna qu'à pareil jour de l'année 1790, la nation entière se rassemblât par députations de toutes les classes de citoyens, civiles et militaires, dans le champ-de-Mars, pour la solemnité d'une fédération générale.

Le terrein étoit nu : il a été ordonné de construire dans son milieu un autel de la patrie... à une ex-

trémité un arc de triomphe... et à l'opposé un vaste amphithéâtre.... dans l'immense pourtour, des banquettes pour contenir, assises commodément, environ trois cent mille personnes.

Le sieur Célérier, architecte et lieutenant de maire, fut chargé de la conduite desdits travaux, conjointement avec des commissaires du pacte fédératif, tant pour le champ de Mars que pour les autres endroits de la capitale.

Ces messieurs avoient cru que leurs entrepreneurs favorisés pouvoient se charger à eux seuls de cette entreprise ; mais le tems avançoit, il n'y avoit plus moyen de reculer. Ils se sont apperçu, sans doute, que le peuple français auroit fait payer de leurs têtes les retards de la fête : ils ont engagé la municipalité d'appeller à leur secours tous les entrepreneurs de la ville de Paris par une affiche réitérée ; car les citoyens s'étoient déja apperçu du systême aristocratique qui gouvernoit leurs opérations.

Néanmoins, comme nous étions dans les derniers jours du mois de juin, notre patriotisme nous a fait rendre à l'invitation, un par district de chaque corps, à l'hôtel-de-ville.

L'on est convenu des faits après avoir pris connoissance des plans. Mais, qui le croiroit? le plan etoit faux! Etant à l'école-militaire, dans les bureaux des commissaires du pacte fédératif, l'un de nous s'étant apperçu de la fourberie, je ne dis pas de l'in-

capacité, leur a reproché publiquement leur mauvaise foi, et les a obligés de descendre ledit plan dans le champ même, pour en faire la vérification sur place, et le compas à la main, leur a fait voir clairement qu'ils vouloient faire manquer la fête et en rejeter la faute sur nous.... Ils sont restés confondus, et nous ont promis qu'ils s'en ressouviendroient.

Ce que j'avance ici est la vérité pure, es c'est moi-même qui me vante de leur avoir fait cet affront.

Notre activité a vaincu les obstacles multipliés et les efforts redoublés des agens secrets de l'aristocratie : nous n'avons pas craint nos ennemis; au contraire, nous avons redoublé de zèle, et tous les sacrifices qu'il a fallu faire ne nous ont rien coûté.

La postérité aura peine à croire que des travaux aussi considérables ont été portés à leur perfection dans moins de 15 jours, et Dieu aidant, la fête a eu lieu le 14 juillet 1790.

L'on avoit promis de nous faire repentir de notre patriotisme ; on nous a tenu parole. Nous avons donné nos mémoires; savoir: un seul par district, comme il avoit été convenu. La municipalité nomma cinq vérificateurs pour faire la vérification, sur place, de nos ouvrages, contradictoirement avec nous, et cinq architectes pour les régler.

Il a plu ensuite auxdits architectes de garder nos

mémoires près d'une année, pour en faire le réglement à leur fantaisie, sans vouloir nous entendre dans nos réclamations, et ensuite ils les ont remis à la municipalité qui, après nous avoir donné deux légers à-comptes, et même plusieurs d'entre nous n'ont reçu que des ordonnances qui n'ont point été payées, nous a rendu le cruel service de les mettre à son arriéré.

Ce qui fait que nous ne pouvons nous empêcher de croire que les architectes ont agi de concert avec la municipalité.

C'est ici le moment de mettre sous les yeux de la nation le tort que ladite municipalité nous a fait éprouver par cette conduite à notre égard, et voilà bien encore une fois ce que l'on nous avoit promis.

Mais nous le demandons à la nation entière, est-il juste que nous soyons punis pour avoir si bien fait notre devoir?

Mais elle est juste cette nation française ; elle ne souffrira pas sans doute que nous éprouvions un si long retard sans nous en tenir compte, parce que nous sommes forcés nous-mêmes de payer à nos marchands les retards des engagemens que nous avons contractés avec eux à l'époque de la fédération, et même beaucoup d'entre nous sont privés de cette triste ressource.

Voyant que la municipalité ne faisoit aucun droit à toutes les pétitions et demandes que le besoin nous

forçoit à lui faire, et qu'elle nous avoit dit à plusieurs reprises qu'elle étoit dans une impossibilité totale de nous satisfaire. Les menuisiers se sont assemblés au nombre de 270 fournisseurs, et nous ont nommé 12 de leurs confrères, pour porter leurs doléances au corps législatif. Nous nous y sommes transportés le 26 février 1792 : l'on a renvoyé notre pétition au comité de liquidation, qui, pendant près de trois mois, nous a fait faire un nombre prodigieux de démarches inutiles.

Nous nous sommes représentés à la barre. Le 27 mai suivant, l'assemblée a ordonné que le rapport lui seroit fait sous trois jours. Nous avons sollicité sans cesse, dans tous les bureaux des différens comités où l'on nous renvoyoit de l'un à l'autre, et toujours inutilement, au point que nous osons l'avouer, nous avons souvent murmuré d'une telle conduite. Je le répète encore, et je le répéterai sans cesse, la nation est trop juste pour refuser de nous tenir compte du retard de deux années de souffrances.

Mais malgré tout ce que nous avons enduré, les dangers que les ennemis de la liberté nous ont fait craindre, et leur entrée sur notre territoire nous ont fait oublier, pour un tems, nos intérêts personels, ainsi que ceux de nos familles, pour courir aux armes. . . . et nous avons même de nos confrères en face de l'ennemi. . . aucun sacrifice ne nous a coûté quand il s'est agi du salut de notre patrie.

Dans cet intervalle, le rapporteur qui étoit chargé de nos pièces nous les avoit remises, et nous sommes allé les déposer au palais-cardinal, dans les bureaux du sieur Champion, d'où elles ont été envoyées au département de Paris, pour les viser et les renvoyer officiellement au ministre de l'intérieur, pour mettre aussi son *visa*: il les a reçues le 17 octobre, et les a renvoyées à la convention le 28 dudit mois.

Car il faut savoir que nous nous sommes présentés à la barre, pour la troisième fois, le 7 du susdit mois d'octobre. La convention nous a accueillis, et a rendu, en notre présence, un décret par lequel notre pétition seroit renvoyée au comité, pour en faire son rapport sous 24 heures, pour tout délai.

Et cette dernière pétition doit être dans les bureaux de l'ordinaire des finances, où elle ne peut être qu'à l'appui de notre principale pétition du 27 mai 1792, au nom des entrepreneurs-menuisiers.

Il y en a aussi une des peintres jointe à la nôtre; car la nouvelle administration des travaux publics, en appuyant notre demande, a cru qu'il étoit de la justice de parler aussi des autres entrepreneurs de ladite fédération générale.

C'est pourquoi nous prions tous en général, et chacun en particulier, les membres de la convention nationale, et notamment ceux du comité de l'ordinaire des finances, de vouloir bien nous être favorables et obtenir en notre faveur un décret qui nous

fasse payer par le trésor public ; car, je le répète encore, nos besoins sont des plus urgens, et notre demande aussi sacrée qu'elle est juste et légitime. Nous espérons que le citoyen Cambon, notre troisième rapporteur, voudra bien se donner la peine d'obtenir pour nous ce que nous ne cessons de demander inutilement depuis deux ans, et que l'on ne nous renvoie point à la municipalité qui nous a déclaré, à plusieurs reprises différentes, son insolvabilité ou son impuissance totale de pouvoir nous satisfaire.

LANOA, *menuisier*, *rue de l'arbre-sec*, *n°*. 248 *de section.*

A PARIS, de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-François, N° 4.